

Séance du conseil municipal du jeudi 17 octobre 2024

Liste et résumé des délibérations examinées en séance

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 17 octobre 2024, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler, maire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2024

Le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2024 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Prolongation de la Convention de participation Prévoyance et Révision des taux de cotisation au 1^{er} janvier 2025

Le conseil municipal **prend acte** de la prolongation d'un an jusqu'au 31 décembre 2025, pour motif d'intérêt général, de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » souscrite auprès de Relyens/CNP Assurances ainsi que des nouveaux taux de cotisation applicables au 1^{er} janvier 2025.

Le conseil municipal **décide**, par ailleurs, de revaloriser les montants de la participation financière de la commune au titre des garanties complémentaire santé et complémentaire prévoyance à partir du 1^{er} janvier 2025.

3. Village d'avenir : convention d'accompagnement

Le conseil municipal **approuve** la convention d'accompagnement et de financement d'une étude urbaine et capacitaire sur la commune.

Effectuée par des bureaux d'étude, elle sera intégralement financée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Cette étude permettra d'approfondir la réflexion concernant divers projets qui ont vocation à être portés par des structures publiques, des acteurs privés ou la commune, seuls ou en partenariat et qui répondent à de réels besoins du territoire.

A titre d'illustration, pourrait ainsi être étudié, pour en appréhender les interactions, un pôle médical et commercial en tirant profit de l'existant avec :

- le développement d'une offre d'hébergement seniors sans situation de dépendance et de personnes en situation de handicap dans un esprit de mutualisation des services présents à la Roselière,
- la transformation du bâtiment de l'actuelle école maternelle en pôle médical pour répondre à une couverture médicale insatisfaisante pour la population,
- l'accueil de nouveaux commerces et services dans le centre du village.

4. Forêt : programme et devis travaux ONF – actualisation 2024

Le conseil municipal **approuve** les devis modifiés concernant la sécurisation des bois en bordure de route, et les travaux de maintenance, exploitation, protection contre les dégâts de gibier, matérialisation des lots, abattage des arbres d'un diamètre supérieur à 30 cm et

sylvicoles. Environ 50 stères d'essences diverses, divisés en lots, seront proposés à la vente de bois 2024 réservée aux kunheimois qui en ont fait la demande.

5. Formation d'agents de droit privé : mise à disposition et financement

Le conseil municipal **autorise** la mise à disposition, à titre gratuit, d'un agent en emploi aidé pour effectuer son stage pratique au sein de la structure Les Mickalas dans le cadre de la préparation de son CAP AEPE.

6. Ecole élémentaire : subvention pour spectacle et séjours

Le conseil municipal **alloue** une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire pour le financement de son projet de représentation scolaire avec la chanteuse Marikala au centre culturel franco-allemand Art'Rhéna, le 4 avril 2025.

7. Communauté de communes Alsace Rhin Brisach : rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

D'importantes opérations de maintenance ont été réalisées sur l'ensemble des STEP (stations d'épuration du secteur), Baltzenheim, Biesheim, Munchhouse, Nambenheim, Rumersheim-le-Haut, Urschenheim, Volgelsheim. A Kunheim : eau industrielle : rénovation et amélioration de la régulation du système de pompage d'alimentation en eau : 12 169 € HT (en commun avec Baltzenheim)

- 199 contrôles d'assainissement collectif ont été réalisés.
- 133 contrôles de dispositifs d'ANC (Assainissement Non Collectif) ont été réalisés (chiffre stable).
- Autorisations à instruire en 2023 : le nombre de dossiers a diminué de 20%.
- Demandes de permis d'aménager : 220 dossiers instruits (contre 276 en 2022).

Le patrimoine d'assainissement de la CCARB en 2023 :

Stations d'épuration	9
Stations de pompage	84
Linéaire de réseaux	385 km
Bassins de dépollution	11
Avaloirs eaux pluviales	8 280
Décanteurs Séparateurs – Puits perdus	3 593

Taux de raccordement sur les 25 communes gérées en assainissement collectif : environ 15 400 ménages raccordés soit 97,4 %, pour les 4 autres communes, ce taux n'est pas calculé.

Les indicateurs techniques mettent en évidence :

- Une bonne connaissance du patrimoine ;
- La gestion pluriannuelle de ce patrimoine définie sur 5 ans : enquêtes (mises en œuvre) et inspection vidéo (à venir) à compléter sur l'ensemble du territoire ;
- L'évacuation des boues conformément à la réglementation ;
- La conformité de la collecte des effluents ;
- La conformité partielle des ouvrages d'épuration ;
- En ANC, instruction et suivi des travaux neufs et de réhabilitation.

Indicateurs financiers :

Tarifs des contrôles ANC réévalués en 2023 pour des tarifs allant de 95 à 176 €TTC selon le type de contrôle.

Prix de la redevance Assainissement Collectif en 2023 : 2,40 €TTC/m³ (base : 120m³/an/ménage)

La maire apporte les précisions suivantes :

Le prix moyen total de l'eau (eau potable + assainissement collectif) au 1^{er} janvier 2023 en France est de 4,52 €/m³ sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ (référence INSEE). Ce prix se décompose de la manière suivante :

- 2,21 €/m³ pour l'eau potable (redevance et taxes incluses)
- 2,31 €/m³ pour l'assainissement collectif (redevance et taxes incluses)

Ce prix moyen global recouvre une forte variabilité : 80 % de la population bénéficie d'un prix de l'eau potable compris entre 1,67 €/m³ et 2,83 €/m³ et d'un prix de l'assainissement collectif compris entre 1,49 €/m³ et 3,22 €/m³.

(Données : SISPEA rapport national de l'observatoire des SPEA données 2022 ; Source : OFB 2024)

8. Communauté de communes Alsace Rhin Brisach : présentation du rapport d'activité 2023

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) a adressé un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes au cours de l'exercice précédent.

Ce rapport, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant, a été présenté aux conseillers.

9. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

les déclarations préalables déposées par :

- **Yahsi Ferzullah** pour la couverture de la terrasse 8, rue des Cerisiers,
- **Jonathan Cordonnier** pour une pergola démontable au 16, rue des Pâquerettes,
- **Patrice Ritzenthaler** pour un abri à bois, abri de jardin, photovoltaïque au 11, rue des Alouettes,
- **Mobasolar pour Aymeric Voirin** pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture au 20, rue du Giessen.
- **Subvention communale au titre des énergies renouvelables** - le conseil municipal attribue la subvention communale au titre des énergies renouvelables à :

2024	Nom	Type d'installation	Montant de la subvention
6	Caroline Sigwalt/Franck Christ	Energie photovoltaïque	450 €

- **Autorisation temporaire de surplomb de la voie publique.**

Le conseil municipal, émet un avis favorable à l'autorisation de surplomb temporaire de la voie publique pour la pose de stores, enseignes ou autres éléments publicitaires, demandée par les commerces et entreprises locaux.

10. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

26.09.24	J. Köppe-Ritzenthaler	réunion travaux de voirie avec la CeA
02.10.24	I. Beyer	commission manifestation
03.10.24	S. Edel	commission périscolaire

Structures intercommunales

17.09.24	J. Köppe-Ritzenthaler	SCoT – présentation de la commune de Muttersholtz
23.09.24	J. Köppe-Ritzenthaler	conseil communautaire CCARB
26.09.24	J. Köppe-Ritzenthaler	réunion CCARB/CeA piste cyclable
07.10.24	J. Köppe-Ritzenthaler	SCoT – présentation de la note d'enjeux

09.10.24	J. Köppe-Ritzenthaler	commission de suivi du site de Constellium
09.10.24	J. Köppe-Ritzenthaler	SCoT – atelier territorial
10.10.24	D. Weisheimer	réunion annuelle VIALIS
14.10.24	J. Köppe-Ritzenthaler	réunion publique Technocentre

11. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

- **Droit de préemption** : **Jill Köppe-Ritzenthaler informe** les conseillers que, en lien avec le Président de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach, elle a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - un immeuble bâti rue de Colmar
 - un immeuble bâti rue des Roses
ces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.
- **Remboursement de sinistres** :
 - ⇒ Sinistre : volet de l'appartement au 57b, rue Principale – sinistre du 15 juillet 2024 - remboursement de 568,49 € par Groupama correspondant au montant de la facture Astralu déduction faite de la franchise contractuelle de 500 €.

- **Ouvrage « mémoire de vies »** - la maire a offert un ouvrage gratuit à :

	Nom	Fonction/service	nombre
137	Institut du Sonnenhof	Accueil du voyage d'études 2024	1

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 07/09/2024 au 11/10/2024 :**

N°	entreprise	objet	montant HT	montant TTC
1	STIHL SAV	sds - désinfection détartrage eau	4 231,14 €	4 654,25 €
2	MARTZ SERVICES	sds - renovation lavabo	1 584,59 €	1 901,51 €
3	J.ADOR	levés topo - diverses voiries (Jonquilles/Pâquerettes/Nord/...)	3 600,00 €	4 320,00 €

12. Divers

❖ Calendrier :

- Cérémonie commémorative de l'Armistice : **lundi 11 novembre 2024 à 9 h 00**
- Soirée théâtre Comédie de Colmar : **mardi 12 novembre 2024 à 19 h 00**
- Collecte nationale au profit de la Banque alimentaire : du **18 au 22 novembre 2024** à la mairie de Kunheim dans le sas d'entrée
- Marché de Noël et Téléthon : **samedi 23 novembre 2024**
- Prochaine séance du conseil municipal : **mardi 10 décembre 2024 à 20 heures 15**

- ❖ **Soutien au bois-énergie – subvention régionale** : la commission permanente de la Région a notifié à la commune l'attribution d'une subvention de 5 670 € correspondant à 70 % du montant HT des frais de l'étude de faisabilité bois avec réseau de chaleur en cours de réalisation par IMAEE (8 100 € HT).

- ❖ **Dissolution de l'association Karaté club Kyokushin Kunheim** : lors de l'AG extraordinaire du 3 octobre 2022, les membres ont prononcé la dissolution de l'association et défini les modalités de liquidation et de transmission des biens, entre autres à la commune. L'avis de dissolution est paru dans la presse le 27 janvier 2023.

Fait à Kunheim, mercredi 23 octobre 2024,
la maire,



Jill Köppe-Ritzenthaler.